



Refus de remboursement de la part de l'assurance

Par **jeremy69600**, le **06/02/2012 à 16:40**

Bonjour, j'ai eu récemment un dégât matériel à mon domicile : une personne a trébuché et c'est raté à une poignée de meuble fixé en hauteur dans la cuisine le meuble a cédé et causé des dégâts matériels pour environ 800€ estimés par les experts des assurances de la personne ayant fait tomber le meuble et fait marcher sa responsabilité civile, l'assurance refuse de prendre en charge les dégâts, comment faire pour faire bouger les choses et espérer une indemnisation. En vous remerciant d'avance

Par **Marion2**, le **06/02/2012 à 16:43**

Bonjour, quelle raison invoque l'assurance pour ne pas prendre en charge ce sinistre ?

Par **jeremy69600**, le **06/02/2012 à 16:47**

Je viens de les avoir au téléphone apparemment il était mal fixé, mais ça faisait plus d'un an et il tenait très bien.

Par **aie mac**, le **08/02/2012 à 22:36**

bonjourrrn[citation]ayant eu recemment un degat materiel a mon domicile : une personne a
trebucher et c'est ratraper a une poigner de meuble fixer en hauteur dans la cuisine
[/citation]rnil est vrai que le premier réflexe quand on trébuche est de lever les mains plutôt
que de les mettre en avant dans le sens de la chute...rn:]